

16. BUNGALOW À TOIT À DEUX VERSANTS (LIGNE FAÎTIÈRE PARALLÈLE À LA RUE)

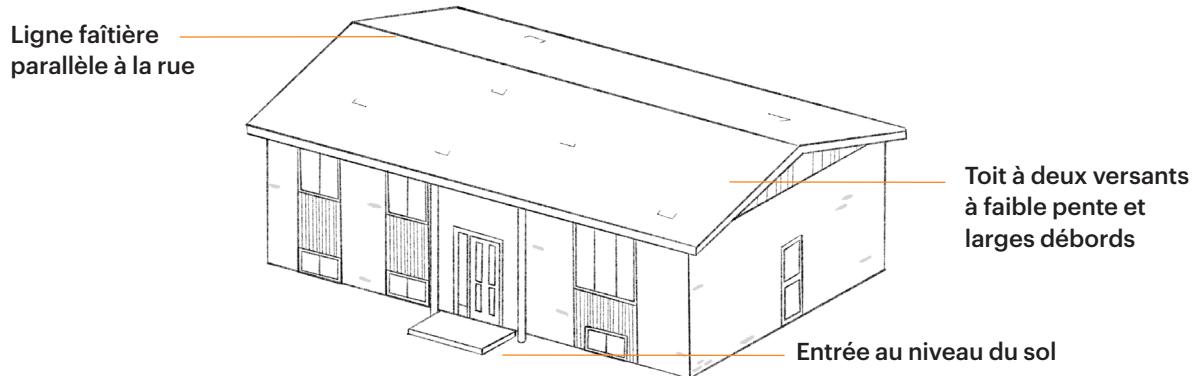
Historique

Issu du style Prairie mais aussi de certains modèles de maisons californiennes, comme la ranch house, le bungalow nord-américain d'après-guerre s'est popularisé à travers tout le continent à la faveur du *baby-boom*, du développement de la banlieue, de l'accès plus facile à la propriété et de la popularité de l'automobile. En effet, le bungalow conçu pour la famille nucléaire désireuse d'avoir son propre terrain et sa maison de plain-pied dotée d'un garage fait fureur dans les années 1950 et 1960. La popularité du bungalow est telle qu'il devient un véritable produit de consommation fabriqué en série. Cette maison unifamiliale apparaît comme la reine de la banlieue et le symbole du rêve américain.

Il existe plusieurs modèles de bungalow selon que l'on modifie l'orientation et la pente du toit, les composantes architecturales ainsi que les matériaux utilisés. Le territoire lavallois a vécu une importante phase d'expansion au cours de ces décennies. Compte tenu de la popularité de ce type de bâtiment à l'époque, plusieurs quartiers résidentiels se sont développés en exploitant différentes variantes du bungalow.

On trouve des bungalows à toit à deux versants avec une ligne faîtière parallèle à la rue à plusieurs endroits sur le territoire de Laval. Ils sont entre autres présents dans les ensembles bâtis d'intérêt particulier des secteurs Champfleury, du Crochet et Mattawa.

Composantes principales



Caractéristiques distinctives

- Plan rectangulaire qui comporte parfois une saillie sur une section de la façade;
- Toit à deux versants à pente faible avec larges débords et ligne faîtière parallèle à la rue;
- Bâtiment généralement d'un étage avec soubassement surélevé;
- Plan de plain-pied ou à paliers multiples comportant deux niveaux décalés d'un demi-étage par rapport à l'entrée;
- Composition misant sur les lignes horizontales (bandeaux, débords de toiture, etc.);
- Certaines variations comportent un mur pignon en façade;
- Disposition généralement asymétrique des ouvertures en façade avec une fenêtre dominante et parfois en baie, mais certaines façades misent sur la création d'une composition symétrique avec l'entrée principale au centre;
- Matériaux de revêtement multiples combinant de la maçonnerie de brique, de pierre naturelle ou artificielle et du parement léger (vinyle, bois, aluminium);
- Entrée principale généralement au niveau du sol;
- Présence possible d'un garage intégré au bâtiment, en dépression ou non;
- Ornmentation presque absente, cependant plusieurs bâtiments ont des colonnes encadrant la porte principale.

16. BUNGALOW À TOIT À DEUX VERSANTS (LIGNE FAÎTIÈRE PARALLÈLE À LA RUE)

Conseils de rénovation patrimoniale

1. Toiture	
1.1	Préserver la forme du toit à deux versants et la pente d'origine faible, surtout à l'avant.
1.2	Conserver les détails particuliers lorsque présents comme un pignon ou de larges débords de toiture.
1.3	Respecter le style de revêtement de la toiture dans le cas d'un remplacement.
2. Revêtements muraux	
2.1	Entretenir les revêtements d'origine afin d'éviter d'avoir à les remplacer, surtout en ce qui concerne la brique et la pierre naturelle.
2.2	Respecter la composition et le style des revêtements des murs extérieurs dans le cas d'un remplacement, surtout sur la façade avant.
3. Portes et fenêtres	
3.1	Entretenir les portes et fenêtres d'origine afin d'éviter d'avoir à les remplacer.
3.2	Respecter le style, la disposition et les dimensions des ouvertures pour les portes et fenêtres. Certaines compositions sont asymétriques avec une fenêtre plus grande que les autres et parfois il s'agit d'une composition symétrique avec une entrée principale au centre. Il faut s'adapter selon le cas.
3.3	Conserver les détails d'ornementation particuliers lorsque présents, comme des colonnes qui encadrent la porte principale.
3.4	Consulter un architecte pour des modifications importantes.

16. BUNGALOW À TOIT À DEUX VERSANTS (LIGNE FAÎTIÈRE PARALLÈLE À LA RUE)

Conseils de rénovation patrimoniale (suite)

4. Éléments en saillie

- | | |
|-----|---|
| 4.1 | Entretenir les éléments d'origine afin d'éviter d'avoir à les remplacer. |
| 4.2 | Conserver les éléments en saillie comme les colonnes, les fenêtres en baie, les frontons. |



16. BUNGALOW À TOIT À DEUX VERSANTS (LIGNE FAÎTIÈRE PARALLÈLE À LA RUE)

Conseils de rénovation patrimoniale (suite)

5. Agrandissements	
<p>5.1 Mettre en valeur le corps principal du bâtiment en planifiant une annexe de taille inférieure.</p> <p>5.2 Conserver l'intégrité de la façade principale en évitant tout agrandissement avant.</p> <p>5.3 Privilégier plutôt les agrandissements en façade latérale, en retrait de la façade avant, ou en façade arrière, le moins visible possible de la rue.</p> <p>5.4 Viser une cohérence et une harmonie en utilisant pour l'agrandissement les caractéristiques architecturales du corps principal (forme et pente du toit, matériaux de revêtements, ouvertures, ornements, etc.).</p> <p>5.5 Consulter un architecte pour des modifications importantes.</p>	



Il est important de noter que des règles s'appliquent à tout projet d'agrandissement et qu'il vous faut vous assurer de la conformité de votre projet aux normes en vigueur. Notez aussi qu'il est obligatoire d'obtenir un permis avant de lancer les travaux d'agrandissement de votre habitation.

Par ailleurs, avant de déposer votre demande de permis, il est nécessaire de vérifier la réglementation applicable à votre propriété en consultant l'outil [Info-règlements](#) ou en contactant la Ville à travers la section Mon Dossier du site web ou en appelant au 311.